



**Vos interlocuteurs chez
CSA**

Christelle FUMEY
Directrice adjointe du Pôle
Society
01 57 00 58 94
christelle.fumey@csa.eu

Thomas GENTY
Chef de groupe
Pôle Society
01 57 00 59 62
thomas.genty@csa.eu

Abigaïl VACHER
Chargée d'études
Pôle Society
01 57 00 58 96
abigail.vacher@csa.eu

17 05 2016

SYNTHÈSE

REGARDS CROISÉS SUR LE STATUT D'ÉTUDIANT- ENTREPRENEUR (SNEE)

Regards croisés sur le statut d'étudiant-entrepreneur (SNEE)

Mis en place à la rentrée 2014, le statut national d'étudiant-entrepreneur permet à tous les étudiants en cours de formation ou aux jeunes diplômés porteurs d'un projet de bénéficier d'un accompagnement.

Le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a souhaité réaliser une étude pour mieux connaître la notoriété de ce statut et la satisfaction qu'il suscite auprès des étudiants et des étudiants-entrepreneurs.

L'enquête a été réalisée par questionnaire auto-administré en ligne auprès de deux cibles :

- Un échantillon de 435 étudiants-entrepreneurs consultés sur la base d'un fichier remis par le client

- Un échantillon national représentatif de 806 étudiants constitué d'après la méthode des quotas (sexe, âge, type d'établissement, niveau de cursus et région d'étude).

Ces deux terrains se sont déroulés du 5 au 14 avril 2016.



UN REGARD PLUS ENJOUÉ DES ÉTUDIANTS-ENTREPRENEURS SUR LEUR AVENIR

Invités à faire leur autoportrait, les étudiants-entrepreneurs nous livrent une photographie d'eux-mêmes teintée de combativité (4,3/5), de détermination (4,2/5), d'optimisme (4,1/5) et d'esprit d'aventure (3,5/5).

Ce portrait « détonne » un peu par rapport à celui de l'ensemble des étudiants qui semblent porter un regard moins enjoué sur eux-mêmes et se voient moins aventuriers (2,9/5), moins déterminés (3,6/5), moins optimistes (3,5/5) et plus inquiets (3,1/5 pour 2,4/5 chez les étudiants-entrepreneurs).

De la même manière, les étudiants-entrepreneurs portent un regard moins sombre que leurs homologues sur l'avenir de la société française : 57% des premiers se disent pessimistes pour l'avenir de leur pays, pour 71% des seconds.

Et quand ils envisagent leur propre avenir, ils sont très nombreux à imaginer que la vie leur sourit : 95% des étudiants-entrepreneurs déclarent être optimistes pour leur avenir personnel, pour 70% de l'ensemble des étudiants.

Cet état d'esprit plus positif peut s'expliquer par un **fort engagement des étudiants-entrepreneurs dans leur activité : ces derniers sont en effet concentrés sur leur projet d'entreprise** (52% d'entre eux indiquent que c'est le domaine auquel ils accordent le plus d'importance dans leur vie), tandis que les étudiants disent se consacrer essentiellement à leurs études (44%). Ces dernières apparaissent au contraire très secondaires aux yeux des étudiants-entrepreneurs qui ne sont que 18% à les citer, presque au même niveau que les proches (16% vs. 26% pour les étudiants).

L'engagement dans un projet entrepreneurial opère donc une réévaluation des priorités et a pour conséquences des perceptions globalement plus positives chez les étudiants-entrepreneurs qui s'approprient pleinement leur statut. **Ils sont en effet une majorité à se sentir davantage entrepreneurs (55%)** qu'étudiants (18%), alors qu'un peu plus d'un quart (26%) se considère autant l'un que l'autre. Cette identification au profil entrepreneur est logiquement beaucoup plus marquée chez les jeunes diplômés (85% contre 45% chez les étudiants) et, dans une moindre mesure, chez les plus âgés (67% des plus de 25 ans contre 44% chez les moins de 22 ans) dont l'expérience est sans doute plus solide dans le domaine de l'entrepreneuriat.



UN STATUT QUI BÉNÉFICIE D'UN NIVEAU DE SATISFACTION ÉLEVÉ

Le statut national d'étudiant-entrepreneur (SNEE) bénéficie d'un niveau de satisfaction très élevé avec 76% des usagers qui déclarent en être satisfaits.

Dans le détail, l'acquisition de nouvelles compétences (26% de citations) et l'aménagement horaire dans les études (23%) constituent les principaux avantages du SNEE. L'accompagnement par le réseau Pépité (22%), la dynamique d'apprentissage favorisée par le statut (22%), les échanges avec les autres étudiants-entrepreneurs (22%) ainsi que le fait de conserver les avantages propres aux étudiants (20%) sont également identifiés comme des points forts de ce statut.

A l'inverse, la principale difficulté liée à ce statut, selon ses usagers, réside dans la conciliation études/projet d'entreprise pour 43% des étudiants-entrepreneurs (dont 31% citant cette difficulté en premier), une proportion quasi-similaire (41%) soulignant également le manque de reconnaissance dont pâtit le statut. D'autres difficultés, liées au manque d'accompagnement (27%), à la lourdeur administrative des démarches (22%) et la solitude (20%), sont aussi mentionnées.

Au final, le SNEE est un statut que les étudiants-entrepreneurs jugent largement bénéfique puisqu'ils sont les trois quarts (75%) à penser qu'il offre plus d'avantages que d'inconvénients. Les étudiants-entrepreneurs en école d'ingénieur (80%), en filière d'économie/gestion (80%) et en sciences (80%) semblent encore plus convaincus.



LE SNEE : UNE TRÈS BONNE IMAGE MAIS UNE NOTORIÉTÉ QUI POURRAIT ENCORE PROGRESSER AUPRÈS DE L'ENSEMBLE DES ÉTUDIANTS

Le statut national d'étudiant-entrepreneur (SNEE) bénéficie d'une très bonne image puisque 90% de l'ensemble des étudiants estiment qu'il s'agit d'une bonne chose, mais sa notoriété pourrait encore progresser puisque près de 4 étudiants sur 10 déclarent ne pas avoir entendu parler de cette mesure. Ils sont d'ailleurs 36% à déclarer aujourd'hui souhaiter davantage d'information sur ce statut.

Dans le détail, ce statut est perçu comme un atout par l'ensemble des étudiants qui y voient tout d'abord une expérience à valoriser sur le CV (92% sont d'accord avec cette affirmation, dont 49% tout à fait d'accord) mais aussi un moyen d'acquérir des compétences supplémentaires en étant toujours étudiant (92% dont 40%) et l'opportunité de monter son projet tout en restant dans le cursus des études (92% dont 40%).

Ils notent aussi majoritairement la bonne préparation à l'entrée dans la vie active (89% dont 38% tout à fait d'accord) permise par le statut ainsi que la possibilité offerte aux jeunes diplômés de continuer de bénéficier d'un cursus de formation (88% dont 31%). Les étudiants mettent en évidence tous les intérêts que comporte le statut mais en soulignent aussi les difficultés. La charge de travail supplémentaire qui incombe aux étudiants bénéficiaires de ce statut suscite ainsi de l'inquiétude (86% des étudiants sont d'accord avec cette affirmation, dont 34% tout à fait d'accord) allant jusqu'à faire douter certains de la capacité des étudiants-entrepreneurs à mener de front études et projet entrepreneurial (53% considèrent qu'il met en péril la bonne conduite des études).

Au final, parmi l'ensemble des étudiants, près de 4 sur 10 déclarent avoir envie de devenir étudiants-entrepreneurs (39%). Les personnes qui connaissent bien ce statut sont plus de 6 sur 10 (61%) à être séduites à l'idée de devenir étudiant-entrepreneur, ce qui suggère qu'une plus grande notoriété du statut permettrait d'accroître l'intérêt pour le dispositif au global. Précisons que cet attrait est en partie conditionné par l'âge de l'étudiant (24 ans et plus : 53% contre 37% pour les moins de 20 ans), sa filière d'études (Economie, gestion : une majorité de 52% contre 25% pour les Sciences humaines et sociales) et, dans une moindre mesure, son genre (Hommes : 45% contre 33% pour les femmes).

Avec un désir d'entrepreneuriat partagé par la moitié de l'ensemble des étudiants (48%), le statut d'étudiant-entrepreneur semble avoir un bel avenir devant lui. Ce désir d'entreprendre semble travailler davantage certaines catégories d'étudiants et parmi eux 71% des étudiants en école de commerce et 66% de ceux en économie/gestion. Notons que, pour ceux qui y songent, ce projet est plutôt appréhendé sur le long terme, au moins trois ans après la fin des études pour une large majorité d'entre eux (81%).

Prudents, les étudiants envisageant de créer ou reprendre une entreprise après la fin de leurs études souhaitent en effet acquérir plus d'expérience avant de créer leur entreprise, 67% déclarant différer leur projet avant tout pour cette raison. Vient ensuite l'argument financier, avancé par près de la moitié d'entre eux (46%) indiquant ne pas disposer, à l'heure actuelle, des fonds nécessaires pour créer ou reprendre une entreprise. La crainte de ne pas réussir à concilier vie étudiante/vie d'entrepreneur est rapportée par un peu plus d'un étudiant sur quatre (27%) tandis que la création/reprise d'entreprise dans le cadre d'une reconversion est peu citée par les étudiants (16%).

Plus combatifs, plus déterminés et plus optimistes que l'ensemble des étudiants, les étudiants-entrepreneurs se déclarent également plus aventuriers et tournés vers le progrès. C'est sans doute la raison pour laquelle ils s'approprient si largement ce statut, qui fait écho à leur envie de mener leurs rêves jusqu'au bout.

Répondant à un désir d'entreprendre partagé par près d'un étudiant sur deux, le statut d'étudiant-entrepreneur rencontre un très bon accueil auprès de cette cible (90% pensent que c'est une bonne chose), et ce malgré une notoriété en demi-teinte puisqu'aujourd'hui près de 4 étudiants sur 10 ne voient pas de quoi il s'agit. Outre cet accueil très positif, le statut d'étudiant-entrepreneur enregistre des niveaux de satisfaction très élevés, avec plus des trois-quarts des usagers satisfaits. Seule ombre au tableau, la difficulté à concilier études et projets entrepreneuriaux, soulevée par 53% de l'ensemble des étudiants.